

<https://enseignants.se-unsas.org/Plan-aisance-aquatique-vers-de-reelles-mesures-pour-l-enseignement-de-la>



# Plan aisance aquatique : vers de réelles mesures pour l'enseignement de la natation ?

- Je suis... - Prof d'EPS - L'actu de l'EPS -

Date de mise en ligne : jeudi 18 avril 2019

---

Copyright © ENSEIGNANTS DE L'UNSA - Tous droits réservés

---

Dans une récente interview au journal Le Parisien, la ministre des sports et ancienne nageuse Roxana Maracineanu a annoncé les mesures de son plan "Aisance aquatique" en faveur d'une meilleure familiarisation à l'eau dès le plus jeune âge et, selon elle, d'une meilleure prévention des noyades.

Pour rappel, au début de l'été 2018, alors qu'elle n'était pas encore ministre, elle s'était déjà appuyée sur les chiffres croissants de noyades pour demander au premier ministre un renforcement du plan anti-noyades.

Aujourd'hui, c'est donc une nouvelle méthode pour l'école, « sa méthode » que dit proposer la ministre en souhaitant « initier » dès la maternelle.

Les enjeux affichés de son plan « prévenir les accidents et lutter contre l'aquaphobie » et « être autonome, mettre la tête sous l'eau, à reprendre leur respiration, à traverser un bassin sans paniquer », sont essentiels mais ne représentent pas une nouveauté. Les programmes actuels d'EPS définissent déjà ainsi les préalables au savoir-nager et certifient les compétences par un test d'aisance aquatique en fin de CP voire de GS.

Côté mesures, il s'agirait :

- d'augmenter le nombre et la durée des séances de natation, voire créer des classes de natation comme on connaît les classes vertes ou les classes de neige (un dispositif expérimental où des écoles maternelles feront pratiquer la natation à leurs élèves durant une semaine entière avec deux séances par jour sera mis en place à la rentrée prochaine)
- de mettre à disposition, dès le 22 avril prochain, des vidéos de démonstration à destination des parents, professeurs des écoles et animateurs des centres de loisirs
- de débloquer 15 millions Euros pour le développement de piscines, notamment de bassins d'apprentissage sur les territoires les moins dotés
- d'élargir aux 4-12 ans le dispositif « J'apprends à nager » réservé jusqu'alors aux 6-12 ans pour enseigner la natation aux écoliers pendant les vacances scolaires

L'avis du SE-Unsa

Le SE-Unsa ne peut que soutenir et encourager toute réflexion et tout dispositif visant à améliorer les conditions de l'enseignement de la natation en France.

Cependant, il s'interroge sur le réalisme de ces annonces au regard des difficultés actuelles pour les écoles, les collèges et les lycées de se rendre aux bassins et faire suffisamment pratiquer les élèves.

Construire de nouveaux bassins sur les territoires les plus dépourvus est effectivement une nécessité évidente mais encore faut-il que soit résolue la problématique de l'accès aux bassins.

Pour le SE-Unsa, des mesures doivent également être prises en matière de gratuité des transports et de gratuité d'entrée aux bassins et en matière de priorité d'accès des publics scolaires aux piscines, souvent en concurrence avec les publics loisirs de plus en plus nombreux.

Concernant l'expérimentation (prévue sur Paris), si elle a pour but premier de tester la méthode « Maracineanu », il faudrait tout de même cesser de considérer l'École comme un laboratoire expérimental. Ces derniers mois ont été l'occasion de multiples annonces de dispositifs expérimentaux dont les enjeux sont certes parfois louables mais où l'annonce de généralisation ultérieure est aussi peu lucide que parfois souhaitable. Doit-on rappeler que l'École de la République a pour ambition première de donner les mêmes chances à toutes et tous les élèves qu'elle accueille ?

Plus largement, pour le SE-Unsa, la ministre des sports fait un parallèle trop rapide entre augmentation du nombre de noyades chez les enfants de moins de 6 ans et apprentissage insuffisant et trop tardif de la natation à l'école. Elle semble omettre que les élèves n'y allaient ni plus tôt, ni davantage les années passées.

## **Plan aisance aquatique : vers de réelles mesures pour l'enseignement de la natation ?**

---

Les causes de l'augmentation des noyades en France sont multifactorielles et notamment liées à la très forte croissance des activités aquatiques ou du nombre de piscines privées ces dernières années, et tous les facteurs doivent être pris en considération pour une réelle prévention.